



Déclaration liminaire

CTL du 25 JUIN 2013

DÉMARCHE STRATÉGIQUE SUR LE CHANGEMENT

Avant toute chose la **CGT FIP 43** tient à souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur départemental. Nous croyons savoir que le maillage des services publics de son nouveau territoire de compétence professionnelle ne le laisse pas indifférent. Cette terre hautement pieuse nous encourage à avoir une foi inébranlable en autrui. L'avenir nous dira forcément si cela se circonscrit une fois de plus en veines paroles de circonstance.

Tantôt on nous avait dit, promis même que le changement c'était pour maintenant, alors oui pour l'heure nous confirmons et prenons acte du seul changement indiscutable qu'est votre arrivée.

Pour le reste la stratégie du changement à la **DGFIP** se présente sous forme d'une démarche dite stratégique. Qu'é sa quo ?

Selon le **DG**, elle est citation :

« **la recherche de sens à notre action**, la définition de nouvelles perspectives à moyen terme pour les métiers, les missions, les modes de travail et la fixation d'un nouveau cap stratégique pour la **DGFIP**. Cela constituent ses objectifs, dans un contexte de contraintes en termes d'emplois et de budget. ».... ça promet.

Lancée en Octobre 2012, cette initiative fondée sur le principe d'économie des moyens et sur la base du volontariat vise notamment à rassembler les personnels et les organisations syndicales pour les associer à l'accompagnement des réformes, à la destruction des emplois et à la casse des missions.

Les syndicats ont évidemment refusé d'y participer.

Cette démarche stratégique découle de la mise en œuvre de la MAP (Modernisation de l'Action Publique - nouvelle version de la RGPP) et se combine avec l'Acte III de la décentralisation, qui conduirait à un désengagement sans précédent de l'état dans nombre de ses missions, qui seraient transférées aux collectivités territoriale notamment aux régions, ou privatisées. Dans un nouveau contexte d'autonomie fiscale donnée aux régions, c'est la fin de l'égalité de traitement des citoyens.

Un petit exemple de cette **participation active** des personnels devrait éclairer votre chandelle. Pour celles et ceux d'entre vous qui ne le savent peut-être pas encore, il existe dans **ULYSSE National**, sous la rubrique Simplifications (Flash, retrouver les réponses, tous agents, fonction transverse) un espace dédié aux recherches de simplifications dans notre administration.

Cet espace permet de formuler directement des propositions de simplifications, elles peuvent venir de directions locales, de services ou des agents eux-mêmes. A chaque proposition, il y a une réponse de l'administration centrale.

Petit rappel, cet espace semble destiné à faire émerger des idées nouvelles pour contribuer ainsi à améliorer les conditions d'exercice de nos missions et les conditions de vie au travail.

Dans les propositions de **juin 2013**, émanant de " **TOUS AGENTS**", d'une DRFIP chère à un de nos anciens directeurs, la proposition suivante a jailli telle la lumière:

"Augmenter la force de travail de la fonction publique en supprimant le régime des 35 heures : gain de 5,5 % d'ETPT (récupération des 12 jours d'ARTT)".

Croustillant, n'est-ce pas. A l'heure où le point d'indice vient d'être gelé pour une année supplémentaire, où le calcul de nos retraites va certainement être remis en cause, où la majorité des services sont au bord de la rupture tant en moyens qu'en personnels, où la majorité des collègues croulent sous la masse de travail, sont épuisés et se font écrêter leurs heures mensuelles pour assurer au mieux leurs missions, où la mise en place du jour de carence oblige les collègues à prendre des congés ou des jours d'ARTT en lieu et place d'un jour de congé maladie, etc..., nous pouvons légitimement être étonnés qu'une telle mesure de simplification puisse être présentée à l'administration centrale par un ou des collègues de terrain. A-t-elle répondu et quoi ?

La **CGT FIP** contribuera pour sa part à revendiquer le maintien de notre statut, l'amélioration de nos rémunérations par une valorisation substantielle du point d'indice notamment, l'amélioration de nos conditions de travail et même pour des créations d'emplois. Nous nous refuserons à céder à toute forme de provocation.

Les représentants de la CGT FIP 43 ont très bien compris, Monsieur le directeur, que vous ne vouliez plus entendre parler de votre prédécesseur. Vous avez raison, mais comment ne pas évoquer quelques casseroles qui ont fait grands bruits d'autant que seuls vos agents les plus humbles ont dû en assurer le concert. Acceptez toutes nos excuses, mais notre devoir, pour ne pas dire notre loyauté nous incitent à vous en entretenir.

Prenons la première patate chaude qui attendait, déjà, en terres altiligériennes début novembre 2007. Elle se nommait, **rapprochement CDI/CDIF**. Malgré notre conseil insistant et avec l'aval de M. PARINI, dès juillet 2008, l'entêtement curieux du guide local d'alors a permis de discuter du sujet pendant 5 ans malgré son courroux non dissimulé. Pour en arriver où, à un constat que ça ne marchait pas. La DG l'a elle même reconnu et depuis 2012 des groupes de travail essayent de rafistoler la chose. En local des responsables compétents ne lui ont pas caché, courageusement, l'étendue des dégâts. Un bilan demandé dernièrement ne pourra que le constater. Mieux, devant l'évidence, un pôle officieux doté d'un cachet officiel a le mérite d'assurer, au mieux, avec des moyens a minima le service public au **SIP du Puy en Velay**. Confidence, ce constat d'échec, votre prédécesseur le comprenait !!! A part cela tout va très bien Madame la Marquise.

Aujourd'hui vous aussi, allez avoir le mérite de gérer une autre patate toute chaude qui mijote à la trésorerie du Puy Ville. Depuis début 2012, et malgré l'opposition de tous les agents du site (voir les pétitions) relayés par leurs représentants syndicaux en **CTL et CHS-CT** (voir les PV si vous les trouvez !!!), une situation pour le moins ubuesque est mise en place où perte de temps et gabegies sont proposés au menu.

Les représentants de la CGT FIP 43 ne sont pas adeptes de simples postures, paroles en l'air ou écrits sans lendemain. Extrait de notre intervention au CTL du 6 décembre 2012 :

« Les représentants de la **CGT FIP 43** ont revendiqué dès le début pour le **retrait du projet de réorganisation de la Trésorerie Le Puy Ville**. Une lettre signée par tous les agents du site, allant dans ce sens, vous a été remise. Nous stigmatisons la venue de l'ergonome de la Centrale. En effet elle préconise le recours à un expert du privé, à une batterie de réunions des agents et de diverses commissions Toutes ces réjouissances estimées pour un **coût minimum de 40000€ !!!** partagées entre la Centrale, le **CHS CT 43** et la direction locale. Nous dénonçons cette nouvelle dérive autoritaire voulue par notre directeur, qui n'est de plus pas justifiée. Nous lui disons qu'après le **fiasco** avéré du **rapprochement CDI/CDIF**, cela suffit. **La CGT FIP 43 demande le retrait pur et simple de son projet** ».

Totalement obtus le directeur s'obstine. Devant son attitude absurde, nous décidons d'adopter la même posture et nous l'informons que les représentants de la **CGT FIP 43** proposeront d'investir la totalité du **budget 2013 du CHS-CT 43**, soit un peu plus de **47 000€**, sur cette réorganisation !!!

Aujourd'hui, nous voulons croire que vous aurez toutes la propension à saisir l'importance du sujet. Nous ne doutons pas que la recherche d'une meilleure rationalité et non productivité, vous inciteront à désamorcer cette patate chaude et ce dans l'intérêt de toutes les parties, service public compris.

A souligner que la **CGT FIP 43** a une **position de bon sens** et ce depuis le début, pas un centime d'euro et contre la tenue de réunions diverses et variées qui n'auraient d'intérêts que de bouffer du temps dans des services qui en manquent cruellement.

En relation avec ce sujet, nous attirons votre attention sur les liens étroits que doivent avoir les **CTL** et les **CHS-CT**. Lors de l'adoption du règlement intérieur non amendable du **CHS CT 43**, les représentants de la **CGT FIP 43** ont proposé au vote 6 amendements. Le dernier (en pièce jointe) rappelle que le **Président du CHS CT**, donc vous, **est directement responsable des conditions de travail et de l'intégrité de ses collaborateurs**. C'est pourquoi, si la gravité d'un accident est avérée, **il peut en être de ses deniers** et même **craindre l'enfermement** et ce n'est pas une simple vue de l'esprit, voir l'ancien Directeur de France Télécom qui vient d'être mis en examen pour harcèlement moral.

Cela peut ou doit faire réfléchir l'ensemble de notre hiérarchie et surtout le directeur.

De novembre 2007 à Mai 2013, le directeur a pu, probablement, apprécier à leurs justes valeurs les représentants élus ou désignés de la **CGT FIP 43**. Grand défenseur d'un dialogue social de qualité il n'a cessé d'en démontrer les limites. Elles sont celles de la loyauté d'un fonctionnaire digne de ce nom qui les revendique sans cesse et qui les applique, en l'espèce sans état d'âme.

Souvent, malgré une ouverture d'esprit difficile face à ces représentants loyaux, eux aussi, il n'a pu cacher une certaine irritation, laissant même parfois place à une colère non dissimulée lorsqu'ils avaient l'outrecuidance de souligner certains excès d'autorité, voire d'autoritarisme. Citant le citoyen La Bruyère, n'ont-ils pas, entre autre, résumé certaines postures de façon très claires en déclarant et même en écrivant par exemple :

"Les postes éminents rendent les hommes grands encore plus grands, et les hommes petits encore plus petits".

Y-a-t-il un changement ?